



LIVRET D'ACCUEIL DU PARTICIPANT À UNE ACTION DE FORMATION OU DE DPC

**FORMATION EN PRÉSENTIEL
OU DISTANCIEL
(CLASSE VIRTUELLE)**

Mot de Bienvenue de l'ANQSP

Madame Monsieur,

Bienvenue !

Il faut 5 ans pour scléroser une pratique professionnelle. Sans une remise en question régulière de ses connaissances, sans une volonté d'adapter sans cesse sa pratique à l'évolution des connaissances et de la population, le professionnel de santé risque d'exposer progressivement sa patientèle à des pertes de chance.

Merci donc de vous engager dans une formation malgré des emplois du temps surchargés, des budgets réduits et une gestion des priorités qui met souvent la formation bien loin des urgences. Il faut du courage et de la volonté pour se former.

La mission que l'ANQSP s'est fixée est de permettre aux savoirs acquis et aux connaissances nouvelles en santé d'être diffusées de manière fluide auprès de tous les professionnels de santé. Les animateurs de nos formations sont toujours des professionnels de santé en exercice, volontaires pour transmettre. Leur démarche se veut pragmatique et adaptée, simple et efficace, permettant les échanges entre pairs et interprofessionnels.

Ce livret téléchargeable sur le site de l'ANQSP a pour but de vous donner quelques informations générales sur notre structure, notre démarche qualité, nos engagements et nos résultats. Il contient aussi les engagements qui sont les vôtres en choisissant une action de DPC ou de formation mise en œuvre par l'ANQSP et ses partenaires.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne lecture et bonne formation !

Nadine BAZIN
ANQSP

Mot de Bienvenue du GEPS

En France, les formations à la prévention de la crise suicidaire, largement déclinées sur le territoire national à la suite de la conférence de consensus d'octobre 2000, ont permis une indispensable acculturation des acteurs professionnels et non professionnels impliqués dans la prévention du suicide en alliant information, sensibilisation, repérage, évaluation du risque suicidaire et en favorisant la dynamique des réseaux territoriaux.

Toutefois, l'évolution des connaissances depuis une vingtaine d'années et les conclusions de l'évaluation par le Haut Conseil de Santé Publique (2016) du Plan National d'Actions Contre le Suicide (2011-2014) ont conduit le Bureau de la Santé Mentale de la Direction Générale de la Santé à rénover ces formations afin :

- D'en actualiser le contenu en fonction des dernières données de la science
- De développer une formation spécifique à l'intervention de crise, répondant en cela à la recommandation du HCSP.
- De diffuser ces formations de façon homogène et graduée au niveau national
- D'intégrer la formation aux autres stratégies de prévention dans le cadre d'une stratégie globale multimodale.

Le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS), société savante francophone de suicidologie, s'est ainsi engagé conventionnellement depuis 2017 à concrétiser cette adaptation à partir des travaux récents de la Professeure Monique SEGUIN au sein du Réseau Québécois pour le Suicide, les troubles de l'Humeur et troubles Associés (RQSHA) :

- L'actualisation fait appel à deux modèles théoriques, celui de la crise et celui de l'éthique de l'inquiétude qui implique d'aller au-devant de l'autre en lui témoignant son souci.
- Le contenu de la formation a été adapté aux missions assurées par les acteurs français dans la crise suicidaire en identifiant trois rôles : évaluateur du potentiel suicidaire avec des fonctions d'évaluation et d'orientation et intervenant de crise avec des fonctions d'évaluation et d'intervention
- Le déploiement de la formation des acteurs repose sur la formation
- Des engagements de qualité ont été pris (rédaction d'une charte nationale des formateurs, remise d'attestation de compétences cliniques et pédagogiques, organisation d'une formation continue des formateurs)
- Les 2 types de formation sont fortement articulés entre eux mais aussi intégrés à la stratégie multimodale (numéro de téléphone unique à venir, dispositif Vigilans, programme Papageno de prévention de la contagion suicidaire).

Michel WALTER - GEPS

Présentation de l'ANQSP

l'ANQSP est un organisme de formation agréé par l'Agence du DPC et certifié QUALIOPI.

L'organisme de DPC Association Nationale pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (ANQSP) est une association créée en 2008 à l'initiative de professionnels de la santé mentale pour améliorer la qualité des soins par la formation continue et l'évaluation des pratiques professionnelles.

Dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des risques suicidaires, l'ANQSP a mis en place depuis 2014 plus de soixante sessions de formation en partenariat avec le GEPS (Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide).

Vous pouvez retrouver le détail de nos actions sur notre site internet :

Notre engagement qualité

l'ANQSP est certifiée QUALIOPI pour les actions de formation continue.



Nous sommes également agréés par l'Agence Nationale du DPC pour proposer des programmes de DPC (N° agrément : 1587)

Les intervenants

En Île de France, en région Grand Est, en Bretagne, et dans les Hauts de France, 147 intervenants animent des sessions de formation à la prévention du risque suicidaire sur les 3 modules suivants :

- Intervention de crise suicidaire
- Évaluation-Orientation
- Sentinelles

Ces professionnels de terrain disposent des compétences pédagogiques pour faciliter le rafraîchissement de vos connaissances et l'acquisition de nouvelles compétences et rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.

Nos partenaires

Ce programme est le fruit du partenariat entre le GEPS, l'ANQSP et la DGS.

ORGANISATION DE LA FORMATION

De votre inscription à réalisation de votre formation

Lorsque vous vous inscrivez à une formation organisée au sein de votre établissement, le service formation ou les affaires médicales ont la charge de gérer votre inscription.

Lorsque vous vous inscrivez à une action de formation sur le site GEPS FORMATION, l'équipe de l'ANQSP vous recontacte (ou recontacte votre service formation) par téléphone pour finaliser votre inscription et s'assurer que les éventuels prérequis de la formation sont remplis.

Les aspects administratifs sont abordés lors de cet entretien téléphonique afin de nous assurer que vous êtes bien inscrits sur le site de l'ANDPC pour les professionnels libéraux ou pour faire parvenir au service formation de votre établissement une convention de formation.

Dans les jours qui précèdent le début de l'action de DPC, vous recevez une convocation qui reprend tous les éléments nécessaires à votre participation.

Avant la formation vous recevez un questionnaire à remplir, qui a pour objectif de permettre au formateur d'adapter le positionnement de la formation aux connaissances et/ou expériences des participants. En le remplissant vous rendez la formation plus efficace et plus adaptée à vos besoins.

Formation présentielle

Pour les formations présentielles, une personne désignée par l'ANQSP est présente, si nécessaire, sur place le jour de l'action de formation pour répondre à vos questions, vous orienter, s'assurer que chaque participant à bien émergé.

Le contexte sanitaire nous amène à vous inviter au plus grand respect des gestions barrières :

- Lavez-vous fréquemment les mains. Utilisez du savon et de l'eau, ou une solution hydroalcoolique.
- Tenez-vous à distance de toute personne qui tousse ou éternue.
- Portez un masque durant toute la formation.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.

- En cas de toux ou d'éternuement, couvrez-vous le nez et la bouche avec le pli du coude ou avec un mouchoir.
- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien.
- Consultez un professionnel de santé si vous avez de la fièvre, que vous toussiez et que vous avez des difficultés à respirer.

Formation distancielle (classe virtuelle)

Les formations sont dispensées en présentiel, cependant si les conditions sanitaires ne le permettent pas, des sessions peuvent être exceptionnellement organisées en distancielle. Dans ce cas, un mail est envoyé à chaque participant avec un lien permettant de rejoindre la formation. Il est recommandé de rejoindre la formation avant le début de celle-ci afin de s'assurer que les liens internet, la connexion, le matériel dont vous disposez fonctionne.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter :

Mme MARTIN-GAUTIER : 06 26 31 62 89

Personnes en situation de handicap

Les salles de cours et les modalités méthodologiques des actions de formations et de DPC mises en place par l'ANQSP et ses partenaires sont très variés et ne permettent pas d'apporter une réponse systématique aux demandes des personnes en situation de handicap souhaitant effectuer leurs obligations de DPC avec l'ANQSP.

Nous vous invitons donc à contacter notre référent handicap pour toute question et pour pouvoir être orienté de façon pertinente le cas échéant :

Référent Handicap :

Mme Solène BESNARD
09 83 73 00 17
solene.besnard@angsp.org

Vos formateurs

Vos formateurs sont des professionnels de santé en exercice, expérimentés dans leur champ de compétence et par leurs expériences de formateur occasionnel, reconnu dans notre phase de recrutement pour leurs qualités et expériences professionnelles. Ils maintiennent leurs connaissances en continu dans leur domaine d'activité.

Nous accompagnons nos formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles, qu'elles soient en présentiel ou en distanciel.

Les méthodes pédagogiques

L'approche pédagogique des formations est basée sur la mise en situation après une partie théorique. Les sessions sont organisées autour de jeux de rôles qui permettent à chacun de se positionner comme patient, comme soignant et comme observateur.

Les supports pédagogiques sont toujours mis à votre disposition en support papier par le formateur. Si vous ne recevez pas les supports, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre présence et assiduité

Les formations dispensées par l'ANQSP et ses partenaires sont en général des formations courtes.

Pour pouvoir valider votre formation, il est indispensable que vous assistiez à l'intégralité de la partie de formation (en présentiel ou en classe virtuelle selon le cas) et que vous émargiez les feuilles de présence par demi-journées.

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des points clés de la formation. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire et de mises en situation pendant la formation.

Confidentialité des données

Vous pouvez retrouver les règles de la politique de confidentialité des données personnelles sur le site GEPS Formation dans la rubrique contact, à l'adresse suivante : <https://www.cnqsp-prevention-suicide.com/contact-1>

Évaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Vous recevez pour cela un questionnaire de satisfaction en ligne.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

L'ANQSP dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Maillage territorial

A l'issue de la formation, vous recevez, en même temps que le questionnaire de satisfaction, une demande d'informations relatives à votre positionnement parmi les acteurs du maillage territorial de la prévention des risques suicidaires. Cette partie du questionnaire est très importante, elle nous permet de mieux identifier les acteurs et les besoins à l'échelle du territoire.

CONTACTS :

Coordination des formations :
Mme Amandine MARTIN-GAUTIER
06 26 31 62 89
amandine.martin-gautier@angsp.org

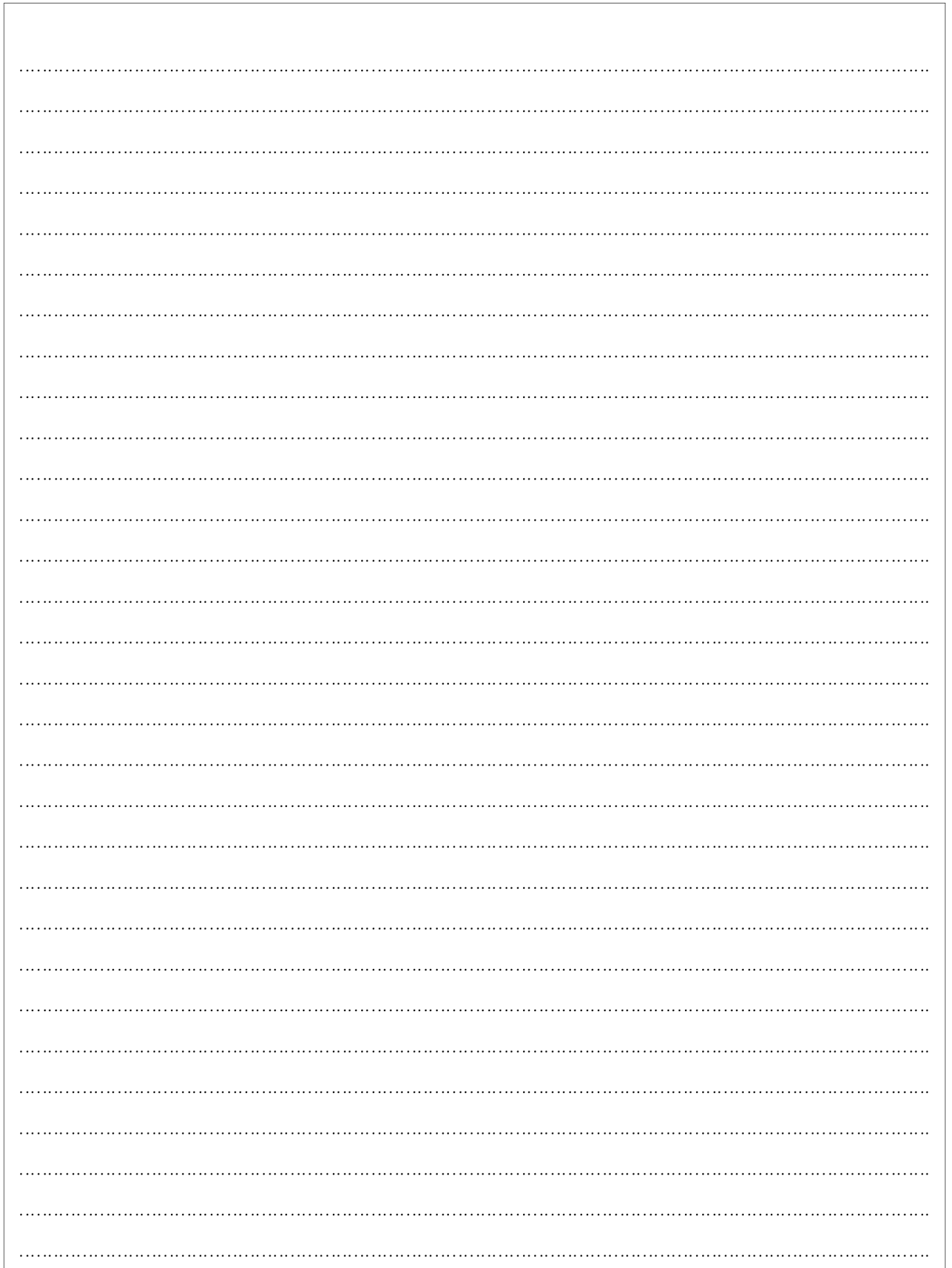
Référente administrative / Référente Handicap :
Mme Solène BESNARD
09 83 73 00 17
solene.besnard@angsp.org

Site Internet :
<https://www.cnqsp-prevention-suicide.com/>

NOTES

A large rectangular area containing horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A large rectangular area with a dotted grid pattern, intended for taking notes. The grid consists of 20 horizontal rows and 100 vertical columns of small dots, creating a guide for handwriting.